



Notre notaire ne nous répond pas

Par **Loirach**, le **04/03/2010** à **21:16**

Bonsoir,

Suite au décès de notre papa, nous avons sollicité un notaire pour les droits de succession (aucun bien important mais des papiers à fournir pour les banques, impôts, etc., des frais à payer liés à son entreprise notamment).

Nous avons fait appel à lui début décembre. Suite à de nombreux mails et appels restés sans réponse, nous avons enfin réussi à le contacter par téléphone. Il ne se souvenait plus du dossier et nous sollicitait pour des papiers déjà remis il y a quelques temps déjà.

Quel recours avons-nous pour qu'il suive enfin ce dossier plus rigoureusement? Nous avons pensé à l'avertir que nous ne réglerions pas tous les frais demandés puisque nous avons nous mêmes gérés beaucoup d'éléments pour faire avancer le dossier. Certains papiers pour les impôts notamment sont à fournir dans les 6 mois du décès.

Nous nous sentons impuissantes.

Merci de nous éclairer